

Fait par Abou-abdillâh El-wahrâni (✉ : dr.miloud@gmail.com)
À Montréal le 23 Joumadha Al-Akhira 1427 = 19/07/2006.

Égarement de la secte des Coranites

Les Louanges appartiennent à Allah Seul, paix et salut sur notre prophète Mouhammed.

Ces derniers temps. J'ai été contacté via courriel par un individu prétendant me porter conseil, et véhiculant parmi ces prétendu conseils le retour au Coran seul. Car selon lui le Coran est la seule source divine pour respecter le commandement d'Allah exalté soit-Il. J'ai vite compris que cette personne est un individu égaré faisant partie de la secte des Coranites.

Déjà il faut savoir que la Secte Coranite à été fondée par le Docteur, le Grand Gourou, d'origine égyptienne Rashad Khalifa (1935-1990). Docteur en biochimie qui vivait aux états unis. Et qui a été plusieurs années imam de la mosquée Tucson en Arizona.

Les Coranites rejettent complètement la Sounna en disant qu'elle est une Bid'a (une innovation). Ils prétendent même qu'il ferait partie de l'association (à Dieu) « chirk » de se référer aux enseignements du prophète (paix et salut sur lui). Car on aurait associé Mouhammed (paix et salut sur lui) avec Allah exalté soit-Il (dans la législation).

Ils disent que le Prophète Mouhammed (Paix et salut sur lui) n'a ni expliqué ni interprété et ni rajouté quoique ce soit au Coran mais il a seulement révélé et suivit !!!.

En bref un amas d'imbécillités qui ne peuvent émaner que d'un esprit stupide et dénoué de toute raison. Ou tout simplement d'un ignorant qui n'a même pas pris la peine de lire le Coran pour voir la multitudes de versets coraniques lui démontrant sa déviance et son éloignement du droit chemin.

En effet le Coran regorge de versets nous incitant à retourner aux enseignements du prophète et à lui obéir dans ses décisions et directives. On pourrait commencer par poser une question simple au Coranite. Allah nous ordonne d'accomplir la salât 'prière', mais cette dernière n'est nullement détaillée dans le Coran. Comment peut on alors l'accomplir sans les indications du prophète (paix et salut sur lui) ? à quelle heure doit on l'accomplir? Quelle est sa description? Le nombre de ses piliers..etc.

Allah exalté dit: " Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu' on a fait descendre pour eux et afin qu' ils réfléchissent." (sourate Al-Nahl[16], v44).

l'explication du Coran par le prophète est plus qu'importante. Car même si ce Coran a été révélé dans la langue des compagnons. Ces dernier revenait vers le prophète à chaque fois qu'ils avaient besoin d'explications. et cela est établi par des faits historiques: que les compagnons se référaient toujours aux dires et actions du prophète pour légiférer leurs vies.

Cela s'est par exemple produit lorsque le verset suivant a été révélé au prophète (paix et salut sur lui). Allah dit: "Ceux qui ont cru et n' ont point troublé la pureté de leur foi par quelque'inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés" (sourate Al-An'âm[6], v82).

Les compagnons (qu'Allah les agrée) ont compris l'injustice dans son sens général petite soit-elle ou grande, ils ont alors accouru vers le messager (paix et salut sur lui) et ont dit: "qui d'entre nous n'aurait pas commis d'injustice envers lui même", il a répondu: ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais de l'énorme injustice qu'est l'association à Allah (le chirk), puis a dit n'avez vous pas entendu Louqmân dire: "Et lorsque Louqmân dit à son fils tout en l' exhortant: "Ô mon fils, ne donne pas d' associé à Allah, car l' association à (Allah) est vraiment une injustice énorme."" (sourate Louqmân[31], v13).

Allah dit aussi "Quiconque obéit au Messenger obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos... Nous ne t' avons pas envoyé à eux comme gardien." (sourate Al-Nissâ'[4],v80).

Allah dit aussi:"Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t' auront demandé de juger de leurs disputes et qu' ils n' auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu' ils se soumettent complètement (à ta sentence)." (sourate An-Nissâ'[4],v65)..

Ce dernier verset stipule clairement de se conformer au jugement du messager (paix et salut sur lui), car ce que le messager nous apporte n'émane certainement pas de sa propre personne. mais c'est une révélation divine qu'il nous transmet. Allah dit à ce sujet: "et il ne prononce rien sous l' effet de la passion; ce n' est rien d' autre qu' une révélation inspirée." (sourate Al-Najm[53],v3 et v4).

Les preuves de la nécessité de la tradition du prophète pour comprendre le Coran sont très nombreuse, mais je ne veux pas encore m'étaler sur le sujet. car donner trop de preuves affaiblît l'exposé.

Pour finir nous dirons au pauvre coranite : Si vous croyez vraiment au Coran, vous devez vous soumettre à ses commandements. Le Coran à son tour nous ordonne de nous soumettre aux jugements décrétés par le prophète (paix et salut sur lui). Normalement un seul verset suffirait pour vous convaincre de cela.

Je conclurai mon message par ce verset important, Allah exalté dit: "Et quiconque fait scission d' avec le Messenger, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s' est détourné, et le brûlerons dans l' Enfer. Et quelle mauvaise destination!" (Sourate An-Nissâ'[4],v115).

A l'époque où le verset fût révélé, il n'y avait que les compagnons comme croyants. Ce verset stipule clairement que celui qui se détourne de leur chemin et de leur compréhension de l'islam fera parti avec les perdants (qu'Allah nous en préserve).

Je vous rappelle encore ce que notre seigneur dit: "Et quiconque fait scission d' avec le Messenger, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s' est détourné, et le brûlerons dans l' Enfer. Et quelle mauvaise destination!" (Sourate An-Nissâ'[4],v115).

Il est clair, Monsieur le coranite que vous ne suivez pas du tout les instructions de celui auquel vous prétendez vous soumettre.

Qu'Allah nous guide vers Sa voie et nous préserve par Sa grâce de toutes les sectes, et de tout esprit sectaire. Paix, salut et bénédictions d'Allah sur notre bien aimé prophète, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui marchent sur leurs pas jusqu'à la fin des temps. Âmin.

Dr. Abou-Abdillâh El-Wahrâni.